



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de certification ANSSI-CC-2012/12

Dispositif de placement sous surveillance électronique

Paris, le 5 avril 2012

*Le directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information*

[Original signé]

Patrick Pailloux



Avertissement

Ce rapport est destiné à fournir aux commanditaires un document leur permettant d'attester du niveau de sécurité offert par le produit dans les conditions d'utilisation ou d'exploitation définies dans ce rapport pour la version qui a été évaluée. Il est destiné également à fournir à l'acquéreur potentiel du produit les conditions dans lesquelles il pourra exploiter ou utiliser le produit de manière à se trouver dans les conditions d'utilisation pour lesquelles le produit a été évalué et certifié ; c'est pourquoi ce rapport de certification doit être lu conjointement aux guides d'utilisation et d'administration évalués ainsi qu'à la cible de sécurité du produit qui décrit les menaces, les hypothèses sur l'environnement et les conditions d'emploi présumées afin que l'utilisateur puisse juger de l'adéquation du produit à son besoin en termes d'objectifs de sécurité.



La certification ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification.anssi@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

Référence du rapport de certification	ANSSI-CC-2012/12
Nom du produit	Dispositif de placement sous surveillance électronique
Référence/version du produit	Version v9
Conformité à un profil de protection	Néant
Critères d'évaluation et version	CC version 3.1 révision 3
Niveau d'évaluation	EAL2 Augmenté ALC_DVS.1, ALC_FLR.3 et AVA_VAN.3
Développeur(s)	G4S Monitoring Technologies Limited 4 Dominus Way, Meridian Business Park, LE19 1RP Leicester Angleterre
Commanditaire	G4S Monitoring Technologies Limited 4 Dominus Way, Meridian Business Park, LE19 1RP Leicester Angleterre
Centre d'évaluation	SERMA Technologies 30 avenue Gustave Eiffel, 33608 PESSAC Cedex France
Accords de reconnaissance applicables	 

Préface

La certification

La certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information est régie par le décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié. Ce décret indique que :

- L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information élabore les **rapports de certification**. Ces rapports précisent les caractéristiques des objectifs de sécurité proposés. Ils peuvent comporter tout avertissement que ses rédacteurs estiment utile de mentionner pour des raisons de sécurité. Ils sont, au choix des commanditaires, communiqués ou non à des tiers ou rendus publics (article 7).
- Les **certificats** délivrés par le Premier ministre attestent que l'exemplaire des produits ou systèmes soumis à évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées. Ils attestent également que les évaluations ont été conduites conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises (article 8).

Les procédures de certification sont disponibles sur le site Internet www.ssi.gouv.fr.

Table des matières

1. LE PRODUIT	6
1.1. PRÉSENTATION DU PRODUIT	6
1.2. DESCRIPTION DU PRODUIT	6
1.2.1. <i>Architecture</i>	6
1.2.2. <i>Identification du produit</i>	7
1.2.3. <i>Services de sécurité</i>	7
1.2.4. <i>Cycle de vie</i>	7
1.2.5. <i>Configuration évaluée</i>	8
2. L'ÉVALUATION	9
2.1. RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION	9
2.2. TRAVAUX D'ÉVALUATION	9
2.3. COTATION DES MÉCANISMES CRYPTOGRAPHIQUES SELON LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES DE L'ANSSI	9
2.4. ANALYSE DU GÉNÉRATEUR D'ALÉAS.....	9
3. LA CERTIFICATION	10
3.1. CONCLUSION	10
3.2. RESTRICTIONS D'USAGE.....	10
3.3. RECONNAISSANCE DU CERTIFICAT	11
3.3.1. <i>Reconnaissance européenne (SOG-IS)</i>	11
3.3.2. <i>Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)</i>	11
ANNEXE 1. NIVEAU D'ÉVALUATION DU PRODUIT.....	12
ANNEXE 2. RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES DU PRODUIT ÉVALUÉ	13
ANNEXE 3. RÉFÉRENCES LIÉES À LA CERTIFICATION	15

1. Le produit

1.1. Présentation du produit

Le produit, « dispositif de placement sous surveillance électronique », en version v9, est développé par G4S Monitoring Technologies Limited.

Le produit évalué est un système de surveillance électronique destiné à vérifier qu'un bracelet électronique reste dans un périmètre assigné. Si le bracelet sort de ce périmètre, le produit signale cet événement à un centre de télésurveillance.

Le périmètre est défini, soit par la distance maximale autour d'une borne fixe dans un mode nommé « placement sous surveillance électronique » (PSE), soit par une zone définie par ses coordonnées géographiques dans un mode nommé « placement sous surveillance électronique mobile » (PSEM).

1.2. Description du produit

La cible de sécurité [ST] définit le produit évalué, ses fonctionnalités de sécurité évaluées et son environnement d'exploitation.

La cible ne réclame pas de conformité à un profil de protection.

1.2.1. Architecture

Le produit est constitué :

1. d'un bracelet électronique ;
2. d'une unité de surveillance fixe dans le cas de PSE ;
3. d'une unité de surveillance mobile et d'une station d'accueil dans le cas de PSEM ;
4. d'un porte-clés ;
5. d'un outil de montage et d'installation ;
6. d'un outil de diagnostic ;
7. d'un centre de télésurveillance.

En phase d'initialisation, c'est-à-dire lorsqu'on associe le bracelet à une personne, le porte-clés, l'outil de montage et d'installation et l'outil de diagnostic doivent être à proximité du bracelet et de l'unité de surveillance.

En phase d'utilisation, le bracelet électronique est en communication avec l'unité de surveillance fixe ou mobile. Cette unité relaye les informations au centre de télésurveillance.

Les éléments 1 à 6 sont inclus dans le périmètre de l'évaluation. Le centre de surveillance en est exclu.

1.2.2. Identification du produit

Les éléments constitutifs du produit sont identifiés dans la liste de configuration [CONF].
La version certifiée du produit est identifiable par les éléments suivants :

Élément de la cible d'évaluation	Version Matérielle	Version logicielle
Bracelet électronique	35-0025-3F	2.5.11
Unité de surveillance (fixe- GSM)	10-0079-4F	08.01.02
Unité de surveillance (fixe – ligne terrestre)	10-0080-4F	08.01.03
Unité de surveillance (mobile)	10-0055-1	7.16.3
Station d'accueil	10-0056-1	1.1.7
Porte clé	10-0054-4F	2.5.11
Outil d'installation	35-0081-4F	2.6.1
Outil de diagnostic	-	01.03.00.01

Ces informations sont obtenues avec l'outil de diagnostic.

1.2.3. Services de sécurité

Les principaux services de sécurité fournis par le produit sont :

- la localisation géographique du bracelet ;
- la vérification du respect d'assignation ;
- la fourniture d'une source de temps fiable ;
- la génération d'événements ;
- l'administration centrale ;
- la supervision locale et d'administration locale ;
- la communication avec l'application du centre de télésurveillance.

1.2.4. Cycle de vie

Le cycle de vie du produit est le suivant :

Phase	Lieu
Développement	G4S Monitoring Technologies
Fabrication	Assel
Livraison	Datacet
Initialisation	Chez l'utilisateur
Utilisation	Dans le périmètre assigné

Le produit a été développé sur les sites suivants :

G4S Monitoring Technologies

4 Dominus Way, Meridian Business Park
LE19 1RP Leicester
Angleterre

Assel

ul. Batalionow Chlopskich I
83-000 Pruszcz Gdanski
Pologne

Datacet

150 Grande Rue
54180 Heillecourt
France

1.2.5. Configuration évaluée

Le certificat porte sur les configurations matérielles et logicielles identifiées au paragraphe 1.2.2.

La cible d'évaluation a été testée dans les configurations « initialisation » et « utilisation ».

2. L'évaluation

2.1. Référentiels d'évaluation

L'évaluation a été menée conformément aux **Critères Communs version 3.1, révision 3** [CC] et à la méthodologie d'évaluation définie dans le manuel CEM [CEM].

2.2. Travaux d'évaluation

Le rapport technique d'évaluation [RTE], remis à l'ANSSI le 18 novembre 2011, détaille les travaux menés par le centre d'évaluation et atteste que toutes les tâches d'évaluation sont à « **réussite** ».

2.3. Cotation des mécanismes cryptographiques selon les référentiels techniques de l'ANSSI

La cotation des mécanismes cryptographiques a été réalisée conformément aux référentiels techniques de l'ANSSI [REF]. Les résultats obtenus ont fait l'objet d'un rapport d'analyse [EXP-CRY]. Les mécanismes utilisés sont conformes aux référentiels cités ci-dessus.

Ces résultats ont été pris en compte dans l'analyse de vulnérabilité indépendante réalisée par l'évaluateur et n'ont pas permis de mettre en évidence de vulnérabilité exploitable pour le niveau AVA_VAN visé.

2.4. Analyse du générateur d'aléas

Le générateur d'aléas du produit était en dehors du périmètre de l'évaluation et n'a pas été analysé.

3. La certification

3.1. Conclusion

L'évaluation a été conduite conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises pour un centre d'évaluation agréé. L'ensemble des travaux d'évaluation réalisés permet la délivrance d'un certificat conformément au décret 2002-535.

Ce certificat atteste que le produit « Dispositif de placement sous surveillance électronique », version v9 soumis à l'évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées dans sa cible de sécurité [ST] pour le niveau d'évaluation EAL2 augmenté des composants ALC_DVS.1, ALC_FLR.3 et AVA_VAN.3

3.2. Restrictions d'usage

Ce certificat porte sur le produit spécifié au chapitre 1.2 du présent rapport de certification.

L'utilisateur du produit certifié devra s'assurer du respect des objectifs de sécurité sur l'environnement d'exploitation spécifiés dans la cible de sécurité [ST] et suivre les recommandations se trouvant dans les guides fournis [GUIDES].

3.3. Reconnaissance du certificat

Ce certificat fait l'objet d'une reconnaissance internationale

3.3.1. Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



3.3.2. Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

² Les pays signataires de l'accord CCRA sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.

Annexe 1. Niveau d'évaluation du produit

Classe	Famille	Composants par niveau d'assurance							Niveau d'assurance retenu pour le produit	
		EAL 1	EAL 2	EAL 3	EAL 4	EAL 5	EAL 6	EAL 7	EAL 2+	Intitulé du composant
ADV Développement	ADV_ARC		1	1	1	1	1	1	1	Security architecture description
	ADV_FSP	1	2	3	4	5	5	6	2	Security-enforcing functional specification
	ADV_IMP				1	1	2	2		
	ADV_INT					2	3	3		
	ADV_SPM						1	1		
	ADV_TDS		1	2	3	4	5	6	1	Basic design
AGD Guides d'utilisation	AGD_OPE	1	1	1	1	1	1	1	1	Operational user guidance
	AGD_PRE	1	1	1	1	1	1	1	1	Preparative procedures
ALC Support au cycle de vie	ALC_CMC	1	2	3	4	4	5	5	2	Use of a CM system
	ALC_CMS	1	2	3	4	5	5	5	2	Parts of the TOE CM coverage
	ALC_DEL		1	1	1	1	1	1	1	Delivery procedures
	ALC_DVS			1	1	1	2	2	1	Identification of security measures
	ALC_FLR								3	Systematic flaw remediation
	ALC_LCD			1	1	1	1	2	1	Developer defined life-cycle model
	ALC_TAT				1	2	3	3		
ASE Evaluation de la cible de sécurité	ASE_CCL	1	1	1	1	1	1	1	1	Conformance claims
	ASE_ECD	1	1	1	1	1	1	1	1	Extended components definition
	ASE_INT	1	1	1	1	1	1	1	1	ST introduction
	ASE_OBJ	1	2	2	2	2	2	2	2	Security objectives
	ASE_REQ	1	2	2	2	2	2	2	2	Derived security requirements
	ASE_SPD		1	1	1	1	1	1	1	Security problem definition
	ASE_TSS	1	1	1	1	1	1	1	1	TOE summary specification
ATE Tests	ATE_COV		1	2	2	2	3	3	1	Evidence of coverage
	ATE_DPT			1	1	3	3	4		
	ATE_FUN		1	1	1	1	2	2	1	Functional testing
	ATE_IND	1	2	2	2	2	2	3	2	Independent testing: sample
AVA Estimation des vulnérabilités	AVA_VAN	1	2	2	3	4	5	5	3	Focused vulnerability analysis

Annexe 2. Références documentaires du produit évalué

[ST]	<p>Cible de sécurité de référence pour l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cible de Sécurité Critères Communs : Dispositifs de Placement sous Surveillance Electronique (PSE) et de Placement Sous Surveillance Electronique Mobile (PSEM) version v1.2 du 5 septembre 2011 éditée par G4S Monitoring Technologies Limited <p>Pour les besoins de publication, la cible de sécurité suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Security Target Lite – Electronic tagging (PSE) and Mobile Electronic Tagging (PSEM) devices référence Ref, version v1.0 du 9 décembre 2011 éditée par G4S Monitoring Technologies Limited
[RTE]	<p>Rapport technique d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Evaluation Technical Report - FOXTROTT Project référence FOXTROTT_ETR_v1.0, version v1.0 du 18 novembre 2011 édité par SERMA Technologies
[EXP-CRY]	<p>Cryptographic Mechanisms Evaluation Report FOXTROTT Project référence FOXTROTT_Cryptography_v1.0, version v1.0 du 29 juillet 2011 édité par SERMA Technologies</p>
[CONF]	<ul style="list-style-type: none">- ALC: LIFECYCLE SUPPORT (CMS.2: CONFIGURATION LIST) référence ALC, version v0.19 du 8 septembre 2011, édité par G4S Monitoring Technologies Limited

[GUIDES]	<p>Guide d'installation et d'administration du produit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Installation/Dépannage PID (MU GSM) référence 94-0032-4-B-fr-FR, version v1.0 du 9 décembre 2009, édité par G4S Monitoring Technologies Limited- Installation/Dépannage PID (MU ligne terrestre) référence 94-0042-4-B-fr-FR, version v1.0 du 9 décembre 2009, édité par G4S Monitoring Technologies Limited- Installation/Dépannage PID (Unité de Suivi GPS) référence 94-0054-4-B-fr-FR, version v1.0 du 9 décembre 2009 édité par G4S Monitoring Technologies Limited- Guide d'enquête en cas de violation MU référence 94-0034-1-C-fr-FR, version v1.0 du 9 décembre 2009 édité par G4S Monitoring Technologies Limited- EMMO Application Assistant PDA OM247 Guide d'utilisation référence 94-0104-4-fr-FR, version v1.0 du 15 décembre 2009 édité par G4S Monitoring Technologies Limited- Guide d'utilisation référence 94-0055-4-B-fr-FR, version v1..0 du 9 décembre 2009 édité par G4S Monitoring Technologies Limited <p>Guide d'utilisation du produit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Assignation à domicile: guide du placé référence 94-0105-5-fr-FR, version Version du 9 décembre 2009 édité par G4S Monitoring Technologies Limited- Assignation avec suivi: guide du placé référence 94-0106-5, version Version du 14 décembre 2009 édité par G4S Monitoring Technologies Limited
----------	---

Annexe 3. Références liées à la certification

Décret 2002-535 du 18 avril 2002 relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information.	
[CER/P/01]	Procédure CER/P/01 Certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information, ANSSI.
[CC]	Common Criteria for Information Technology Security Evaluation : Part 1: Introduction and general model, July 2009, version 3.1, revision 3 Final, ref CCMB-2009-07-001; Part 2: Security functional components, July 2009, version 3.1, revision 3 Final, ref CCMB-2009-07-002; Part 3: Security assurance components, July 2009, version 3.1, revision 3 Final, ref CCMB-2009-07-003.
[CEM]	Common Methodology for Information Technology Security Evaluation : Evaluation Methodology, July 2009, version 3.1, revision 3 Final, ref CCMB-2009-07-004.
[CC RA]	Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, May 2000.
[SOG-IS]	« Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates », version 3.0, 8 Janvier 2010, Management Committee.
[REF]	Mécanismes cryptographiques – Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, RGS_B_1, version 1.20 du 26 janvier 2010 annexée au Référentiel général de sécurité, voir www.ssi.gouv.fr/rgs
	Gestion des clés cryptographiques – Règles et recommandations concernant la gestion des clés utilisées dans des mécanismes cryptographiques, RGS_B_2, version 1.10 du 24 octobre 2008 annexée au Référentiel général de sécurité, voir www.ssi.gouv.fr/rgs
	Authentification – Règles et recommandations concernant les mécanismes d'authentification de niveau de robustesse standard, RGS_B_3, version 1.0 du 13 janvier 2010 annexée au Référentiel général de sécurité, voir www.ssi.gouv.fr/rgs